

VILLE DE COMPIÈGNE

COMPIÈGNE, le



Affaire suivie par
Marie LORENTZ
Réf : 20-L526

Objet :

Avis sur l'étude d'impact de la ZAC de
l'éco quartier de la gare de
Compiègne/Margny-lès-Compiègne

Compiègne, le 16.12.2020

Monsieur Philippe MARINI
Président de l'Agglomération de la Région
de Compiègne
Place de l'hôtel de ville
CS 10007
60321 COMPIEGNE CEDEX

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la commune de Compiègne concernant le dossier d'étude d'impact relatif à l'aménagement du quartier durable et du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne.

J'ai l'honneur de vous indiquer que ce dossier n'appelle pas d'observations de la part de la commune de Compiègne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise